



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

CONTACTS UTILES

SIÈGE SOCIAL: RUE AMÉRICAINNE 101 - 1050 BRUXELLES - 02 537 30 26

CENTRE DE TRI DE SINT-PIETERS-LEEUV: 02 331 36 31

CASAF BRUXELLES: 02 541 13 98

CASAF LIÈGE: 04 343 66 94

MAISON D'ACCUEIL: 02 541 13 96

@HOME18-24: 02 538 64 77

UN TOIT À SOI: 02 541 13 83

SERVICE ENLÈVEMENT: 02 541 13 86

WWW.PETITSRIENS.BE
MAIL: INFO@PETITSRIENS.BE

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE

- A° LE MOT DU PRÉSIDENT
- B° UN MODÈLE D'ÉCONOMIE SOCIALE

4

4

6

LES ACTIONS SOCIALES : LA FINALITÉ DES PETITS RIENS

- A° LA MAISON D'ACCUEIL DES PETITS RIENS
- B° @HOME18-24
- C° UN TOIT À SOI
- D° LE CENTRE D'ACTION SOCIALE ABBÉ FROIDURE

8

9

12

13

14

- > UNE AIDE MATÉRIELLE, UN SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES, UN SERVICE JURIDIQUE
- > UNE AIDE ALIMENTAIRE

16

16

E° PÔLE INSERTION

19

- > LA RÉINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE
- L'ACTIVATION DES RÉSIDENTS DE LA MAISON D'ACCUEIL

19

19

- LA VOLONTARIAT
- LES PERSONNES ENGAGÉES DANS LE CADRE DU CONTRAT ARTICLE 60
- LES PRESTATAIRES DE PEINES DE TRAVAIL ET LES PRESTATIONS ÉDUCATIVES
- > LA CELLULE EMPLOI
- > L'ATELIER DE FORMATION PAR LE TRAVAIL "HORIZON"

20

20

21

22

23

L'ÉCONOMIE SOCIALE : LE MOTEUR DES PETITS RIENS

- A° LA FILIÈRE TEXTILE
- B° LA FILIÈRE MOBILIER
- C° LE DÉFILÉ SECOND HAND, SECOND LIFE

26

27

29

33

CONCLUSION

34

TABLEAUX ET CHIFFRES

36

A° LE MOT DU PRÉSIDENT

En ces temps de crise, les bonnes nouvelles sont rares. C'est pourquoi je suis particulièrement heureux de pouvoir vous annoncer que l'année 2012 a été une « très bonne année » pour les Petits Riens.

Pour vous en convaincre, il vous suffit de prendre connaissance de notre rapport d'activités approuvé par l'Assemblée générale. Il est certes un peu aride parce qu'il contient beaucoup de chiffres, mais il a le mérite de démontrer ce que je viens d'affirmer, à savoir que, comme les années précédentes, les activités économiques de notre Association, et donc les actions

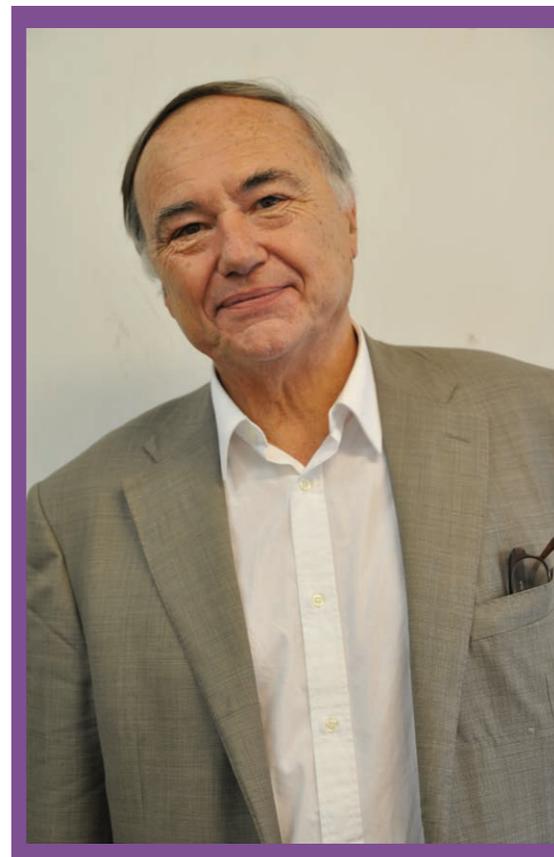
sociales se sont encore considérablement développées. Grâce aux dons, financiers et en nature, ainsi qu'à la motivation et au savoir-faire de nos équipes, des bénéfices ont été réalisés par les filières d'économie sociale, bénéfices qui ont financé le développement de nos actions sociales, ce qui est indispensable lorsque, comme c'est le cas pour le moment, chômage et précarité ne font qu'augmenter. Ainsi par exemple, nous avons poursuivi en 2012 le développement de l'Épicerie sociale et du service « Syner'santé » accessible aux résidents et anciens résidents de la Maison d'Accueil et qui a pour objectif de les accompagner, de façon professionnelle, dans leur volonté de se défaire durablement d'une addiction par exemple à l'alcool.

Mais surtout, en 2012, s'est enfin réalisé l'important projet dont nous vous parlons depuis longtemps, à savoir l'ouverture d'une Maison d'accueil pour jeunes sans-abri âgés de 18 à 24 ans. Cette maison qui s'appelle « @Home 18-24 », a une capacité d'accueil de 15 jeunes et est aujourd'hui complète. Nous leur proposons un suivi personnalisé de manière à ce qu'ils puissent se réinsérer dans notre société le plus rapidement et le plus durablement possible. Nous ferons un premier bilan à la fin 2013.

Comme je le dis chaque année tout ce travail économique et social ne serait pas possible sans l'engagement, la solidarité et le professionnalisme de celles et ceux qui, quel que soit leur

statut, travaillent pour notre association et ainsi participent à la création d'une société plus juste. J'ai également une pensée particulière pour celles et ceux qui, malgré la situation économique que nous connaissons, continuent à nous aider par leurs dons financiers ou en nature sans lesquels nous ne pourrions que mettre fin à nos activités.

Philippe De Keyser
Président des Petits Riens
de 1998 à 2013



B° UN MODÈLE D'ÉCONOMIE SOCIALE

Créés en 1937, Les Petits Riens faisaient de l'« économie sociale » bien avant que le terme ne soit inventé.

Par « économie sociale », on désigne des activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit notamment par le principe de finalité de service à la collectivité, plutôt qu'une finalité de profit, l'autonomie de gestion, et la primauté des personnes et

du travail sur le capital dans la répartition des revenus¹.

L'ambition de l'économie sociale étant de faire de l'économie autrement, de mettre « l'économie au service de l'homme », on mesure à quel point Les Petits Riens correspondent, depuis longtemps déjà, à cette définition. Car, depuis sa création, l'activité économique des Petits Riens alimente les actions de lutte contre la pauvreté, transférant chaque année des centaines de milliers d'euros de l'activité économique vers les différents services sociaux. Grâce à ce fonctionnement, et au support des donateurs, Les Petits Riens peuvent garantir leur autonomie et assurer la majeure partie de leur financement, sans trop dépendre des subsides

1- Pour plus d'informations www.belgium.be/fr/economie/economie_sociale

publics.

En plus de financer des actions sociales, l'activité économique est elle-même intrinsèquement sociale. D'abord parce qu'elle permet une insertion professionnelle à des centaines de personnes en marge du circuit du travail classique. Ensuite, parce que les magasins des Petits Riens sont accessibles à toutes les bourses. Enfin, parce que l'asbl offre des bons d'achat à des personnes en difficulté dont le besoin est reconnu.

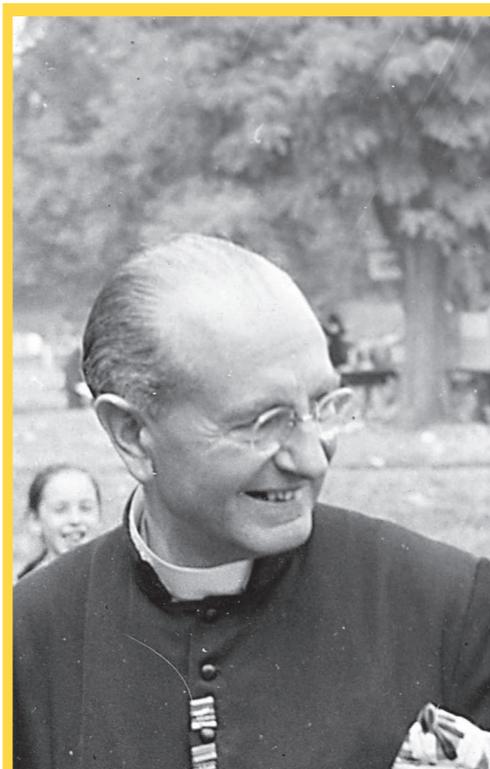


LES ACTIONS SOCIALES: LA FINALITÉ DES PETITS RIENS

L'asbl Les Petits Riens se définit comme une entreprise d'économie sociale, car les bénéfices générés par l'activité économique de l'association servent à financer les actions sociales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Belgique. Elle se donne pour mission d'accompagner les personnes en difficulté afin qu'elles gagnent de l'autonomie de façon durable.

Historiquement, l'asbl Les Petits Riens a entamé son travail en faveur des plus démunis en s'attaquant à la problématique du sans-abrisme. En 1937, l'abbé Froidure propose ce qu'on appellerait aujourd'hui un « habitat solidaire » à des hommes sans ressource ni logement. Au-delà de partager gîte et couvert, ces hommes

créent ensemble leur emploi, via la récolte, le tri et la revente d'objets de seconde main. Les Petits Riens voient alors le jour. 75 ans plus tard, Les Petits Riens demeurent fidèles à cet héritage, tout en faisant preuve d'inventivité et d'imagination pour répondre aux nouveaux défis qu'imposent la pauvreté et l'exclusion en Belgique aujourd'hui.



L' ABBÉ FROIDURE (1899-1971)

A° LA MAISON D'ACCUEIL DES PETITS RIENS

La Maison d'Accueil pour sans-abri des Petits Riens est la plus grande de Belgique. En 2012, elle a hébergé 334 hommes sans-abri, pendant une durée moyenne de 6 mois et demi. Cela représente un total de 42.612 nuitées, équivalant à un taux d'occupation de 97% sur une capacité totale de 120 lits.

Elle a pour objectif d'accueillir et d'héberger des hommes sans-abri, âgés de 20 à 60 ans, qui désirent se donner les moyens de se réinsérer et de retrouver leur autonomie. La Maison d'Accueil des Petits Riens incarne

parfaitement l'esprit qui motive chaque action initiée par Les Petits Riens : offrir un soutien aux personnes en difficulté en parallèle d'un accompagnement sur la voie de la revalorisation et de l'autonomie. Au terme d'un cheminement permettant au bénéficiaire de redevenir acteur de sa propre vie, celui-ci est assisté dans sa quête d'un « chez soi » qu'il pourra réellement investir.

Pour atteindre cet objectif, l'association fournit, pendant toute la durée du séjour, un accompagnement psychosocial, administratif, et médical, ainsi que le gîte et le couvert. Grâce aux différents services que proposent Les Petits Riens, la Maison d'Accueil peut orienter les résidents vers différentes cellules spécialisées comme

les cellules logement, emploi ou juridique.

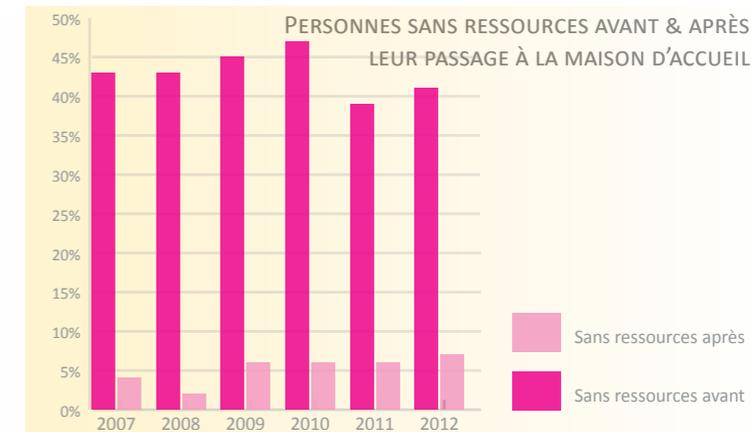
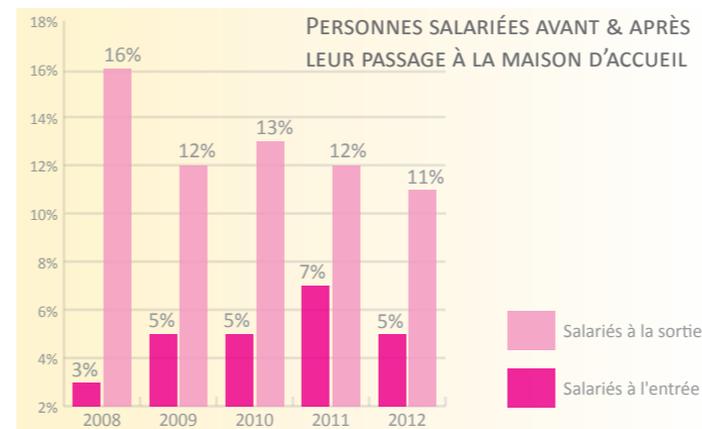
Afin de formaliser la démarche de « vouloir s'en sortir », la Maison d'Accueil élabore avec chaque résident un contrat. Le but n'est pas de se substituer à lui, mais de l'accompagner au quotidien dans sa démarche. Une approche coercitive ne peut pas fonctionner à long terme, car la volonté et la détermination de la personne sont finalement les meilleures armes qu'elle puisse avoir pour affronter les difficultés qui l'attendent. La Maison d'Accueil se veut donc un tremplin, une passerelle vers un mieux-être qui demande de la part de celui qui s'engage un effort soutenu.



Outre ce projet individuel, Les Petits Riens proposent un projet collectif d'« activation » des résidents, convaincus qu'une activité quotidienne procure valorisation, entretien et création de lien social. Si l'« activation » des résidents reste une caractéristique des Petits Riens, elle est avant tout le moyen d'une meilleure réinsertion sociale et non un but en soi.

L'homme accueilli à la Maison d'Accueil des Petits Riens est généralement célibataire, isolé, de nationalité belge, sans ressources, et d'une trentaine d'année. On note depuis plusieurs années un rajeunissement de cette population, raison qui a motivé l'ouverture d'une maison d'accueil spécifiquement dédiée aux moins de 25 ans. En 2012, 21% des rési-

dents avaient moins de 30 ans. On observe également une complexification progressive des problèmes que rencontrent les usagers de la Maison d'Accueil : problèmes d'assuétude, de surendettement, problèmes juridiques et familiaux, sous-qualification, troubles psychologiques, voire psychiatriques.... Les personnes qui arrivent à la Maison d'Accueil cu-





mulent souvent de multiples difficultés. Les assistants sociaux doivent donc faire preuve de beaucoup de tact, de créativité, et d'expertise pour trouver des solutions à ces problèmes. Ils collaborent d'ailleurs avec de nombreux partenaires pour y parvenir : le Centre de Santé du Miroir, la cellule mobile du SMES², l'Hôpital Brugmann, les CPAS ... En 2011, la Maison d'Accueil a mis en place la cellule « SynerSanté ». Ce projet, financé par l'INAMI³, a pour objectif la prise de conscience par la personne d'une dépendance à l'alcool, un travail sur sa motivation, et un accompagnement tout au long de son parcours de désintoxication. Depuis l'ouverture du service en mars 2011, 157 dossiers ont été ouverts.

2- Santé Mentale & Exclusion Sociale - smes.be
3- Institut National d'Assurance Maladie Invalidité - inami.be

B° @HOME18-24

En décembre 2012, l'asbl Les Petits Riens a ouvert une maison d'accueil spécifiquement dédiée aux moins de 25 ans, appelée « @Home18-24 ». Celle-ci s'inscrit dans la volonté de répondre de façon spécifique et adaptée à la problématique de la paupérisation croissante des jeunes. D'une capacité de 15 lits et située à Forest, « @Home18-24 » a pour objectif principal d'aider les jeunes à gagner leur autonomie et à prendre leur place dans la société, en leur proposant un projet de réinsertion socio-professionnelle à la fois individuel et collectif. Une réponse nécessaire à un problème chaque jour plus urgent. « @Home18-24 » est subsidiée par la COCOF.

4- Commission Communautaire Française

C° UN TOIT À SOI

Le séjour dans la Maison d'Accueil des Petits Riens est temporaire. Celui qui y est hébergé est amené à mettre en place un projet, à se donner les moyens de le concrétiser et, surtout, à se maintenir dans ce projet. C'est dans cette optique qu'un suivi post-hébergement est proposé aux résidents de la Maison d'Accueil. Ce suivi est assuré par l'équipe d'« Un Toit à Soi » [UTAS], en collaboration étroite avec les travailleurs sociaux de la Maison d'Accueil. Le but est d'aider au mieux les anciens résidents à concevoir, réaliser et faire durer leur projet d'installation en logement.

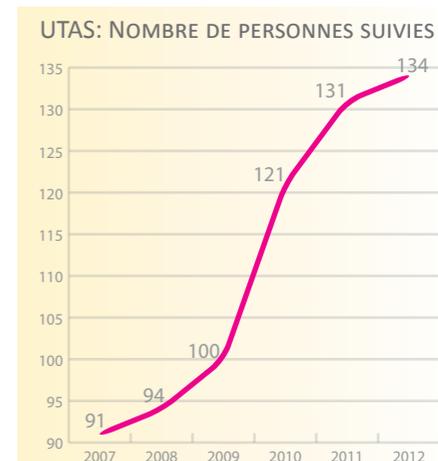
En 2012, 134 anciens résidents de la

Maison d'Accueil ont ainsi été suivis par « Un Toit à Soi », certains dans des logements privés, d'autres dans des structures alternatives de logement faisant partie du parc locatif des Petits Riens. Un partenariat avec deux Agences Immobilières Sociales [AIS] a également permis de redonner un toit à une dizaine d'anciens résidents.

L'asbl « Un Toit à Soi » est agréée par la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale [COCOM] comme Service de Guidance psychosociale, budgétaire ou administrative à domicile. L'objectif de ce Service de Guidance à Domicile est de pérenniser l'installation de l'ancien résident dans un logement en dehors du giron des Petits Riens. Ce suivi se fait en fonction du type de logement : suivi

en un logement issu du parc locatif privé bruxellois, suivi en un logement issu du parc locatif des Petits Riens ou des deux AIS partenaires⁵, ou le suivi dans d'autres formes de logement [par le biais d'une autre institution ou transféré vers un service tiers].

Les Petits Riens gèrent actuellement



5- Habitat & Rénovation et Iris

quatre habitats solidaires, chacun investi par quatre hommes [anciens résidents à la Maison d'Accueil], à Ixelles, Etterbeek et Haustrage. Les Petits Riens sont également propriétaires d'appartements supervisés à Etterbeek, où 10 hommes [anciens résidents à la Maison d'Accueil] ont pu bénéficier en 2012 d'un logement personnel et d'un suivi social soutenu. Les Petits Riens possèdent aussi 12 appartements à Ixelles qu'ils donnent en gestion à « Habitat & Rénovation » en échange de 12 appartements ailleurs sur Bruxelles pour nos anciens résidents. En 2012, 11 hommes ont bénéficié de ce système.

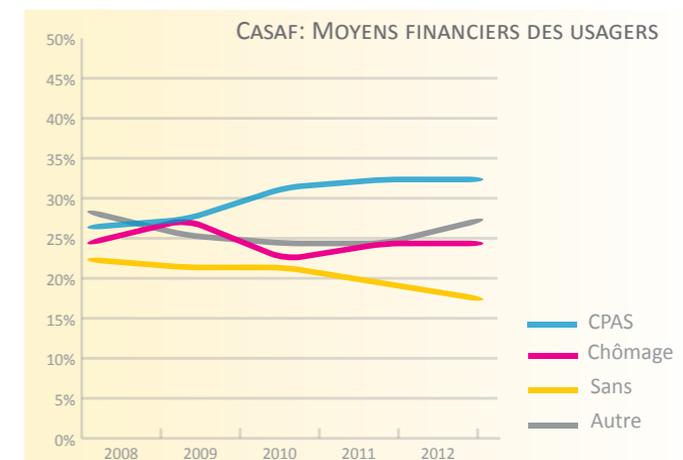
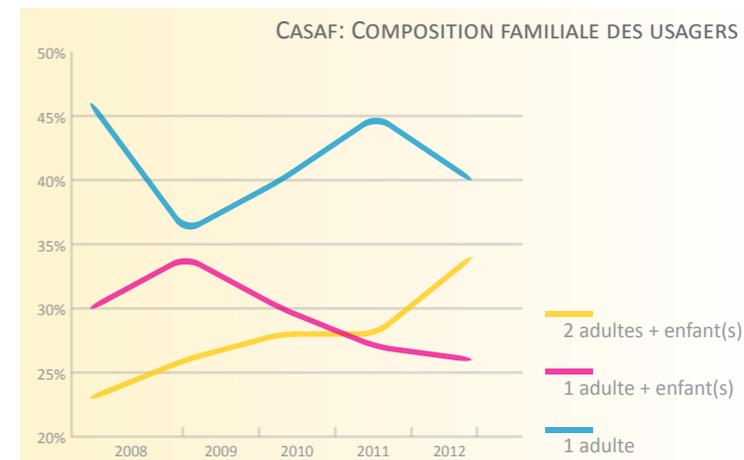
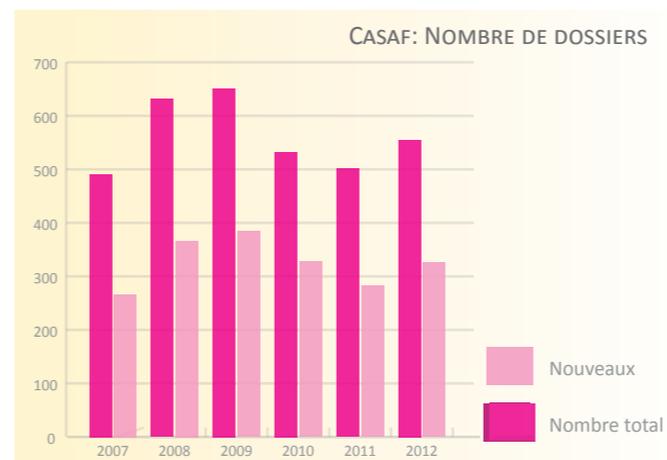
Force est de constater que les personnes ayant trouvé un domicile, après un séjour en maison d'accueil,

sont confrontées à d'autres problématiques dans leur gestion de la vie quotidienne, dont la plus essentielle est le manque de lien social. Cette pauvreté relationnelle est un facteur de « rechute ». C'est pourquoi Les Petits Riens ont ouvert en 2009 un café social appelé « L'Aire de Rien », qui se veut un lieu de rencontre, d'échange et d'information réservé aux anciens résidents. Situé à Saint-Gilles, facilement accessible en transports en commun, « L'Aire de Rien ». Ce lieu est d'ailleurs reconnu comme Centre de Jour par l'Arrêté de la Commission Communautaire Commune du 18 décembre 2008.

0° LE CENTRE D'ACTION SOCIALE ABBÉ FROIDURE

Le Centre d'Action Sociale Abbé Froiture [CASAF] a pour mission d'apporter aux personnes en difficultés un accueil, une écoute et un accompagnement psychosocial. En pratique, le CASAF propose une multiplicité de services afin de répondre aux différentes demandes faites par les usagers : médiation de dettes, aide juridique et matérielle, animations pour adultes, et épicerie sociale.

Le CASAF possède une antenne à Bruxelles et une autre à Liège. En 2012, ces deux antennes ont géré 555 dossiers, dont 326 nouveaux, ce qui équivaut à plus de 1.440 individus.



1- UNE AIDE MATÉRIELLE, UN SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES, UN SERVICE JURIDIQUE

Une partie des dons récoltés par Les Petits Riens est redistribuée directement, sous forme de dons aux plus démunis. Si la personne dispose de ressources suffisantes, une réduction de 60% est accordée sur le prix de vente dans les magasins des Petits Riens. Dans le cas contraire, la réduction est de 100%. En 2012, 112 bons de réduction et 168 bons gratuits pour des demandes de mobilier ou de vêtements ont ainsi été octroyés.

Le nombre croissant de situations de surendettement et l'augmentation importante de la pauvreté à Bruxelles

ont amené Les Petits Riens à créer en 2007 un service de médiation de dettes. Ce service intervient dans le but de servir au mieux les intérêts des deux parties que sont le débiteur et les créanciers. L'objectif est à nouveau de permettre à la personne de devenir autonome, ce qui signifie dans ce cas de maîtriser - seule - son budget et ne plus s'endetter. En 2012, le service de médiation de dettes a traité 75 dossiers, dont 30 nouveaux.

Le service juridique des Petits Riens date de 2002. Ce service explique aux usagers leurs droits et leurs devoirs, entame des démarches juridiques si nécessaire, ou rédige éventuellement un dossier complet. Le service juridique essaye parfois d'éviter une procédure judiciaire et entame un travail

de médiation si cela s'avère encore possible.

2- UNE AIDE ALIMENTAIRE

Les personnes vivant une situation de précarité ont souvent trop peu de moyens pour se payer à la fois un logement, des soins de santé, et de la nourriture. Certaines se tournent alors vers l'aide alimentaire. En Belgique, l'aide alimentaire prend essentiellement trois formes : les restaurants sociaux, la distribution de colis alimentaires, et les épiceries sociales. Les Petits Riens proposent ces trois formes d'aide.

L'aide alimentaire d'urgence reste exceptionnelle. Lorsque des personnes n'ayant plus mangé depuis plusieurs jours se présentent aux Petits Riens,



un accès leur est donné au restaurant de la Maison d'Accueil. En 2012 Les Petits Riens ont également continué à distribuer des repas chauds à la Salle Lumen à Ixelles, à la Samaritaine dans les Marolles, ainsi qu'à Anvers, en collaboration avec la Société Saint-Vincent de Paul.

Les Petits Riens proposent également une aide alimentaire de dépannage, sous la forme de colis alimentaires, aux personnes qui se trouvent dans une situation financière très difficile. Notre partenaire dans ce projet est la Société Saint-Vincent de Paul à Schaerbeek. En 2012, 166 colis ont été distribués.

Les Petits Riens possèdent une épicerie sociale. Contrairement aux colis

alimentaires, l'épicerie sociale offre aux usagers la possibilité de choisir ce dont ils ont besoin, à des prix inférieurs de 50% à ceux pratiqués sur le marché. Elle est accessible, pendant une période déterminée, aux personnes qui ont des difficultés financières, et qui acceptent un accompagnement social ainsi qu'une guidance budgétaire afin de remédier au problème de façon structurelle. L'objectif est plutôt de soulager de manière ponctuelle le budget d'un ménage qui est accompagné socialement, afin de l'aider à s'en sortir. En 2012, 506 personnes ont ainsi pu accéder à l'épicerie sociale des Petits Riens. Ces personnes ont effectué près de 1.400 visites pour acheter quelque 70.000 articles pour un montant total de 56.465€.



E° PÔLE INSERTION

En plus de financer de nombreuses actions sociales [la Maison d'Accueil pour sans-abri, Un Toit à Soi, le Centre d'Accueil Social Abbé Froidure...], l'activité économique des Petits Riens a elle-même une fonction sociale. Elle permet en effet de réinsérer des personnes en marge du circuit traditionnel du travail. En 2012, 886 personnes ont ainsi trouvé un travail, un stage, ou une activité au sein des Petits Riens. Elles étaient pour la plupart sans-emploi et en situation de précarité : personnes sous statut « article 60⁶ », volontaires, ou sans-abri hébergés à la Maison d'Accueil. Au-delà de l'apprentissage d'un métier, et donc de l'insertion

⁶- Voir plus loin: Les personnes engagées dans le cadre du contrat «Article 60»

professionnelle à proprement parler, leur activité au sein des Petits Riens leur apporte un bénéfice social et psychologique évident : un horaire quotidien structurant, un rôle à jouer dans une équipe, une valorisation...

1- LA RÉINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

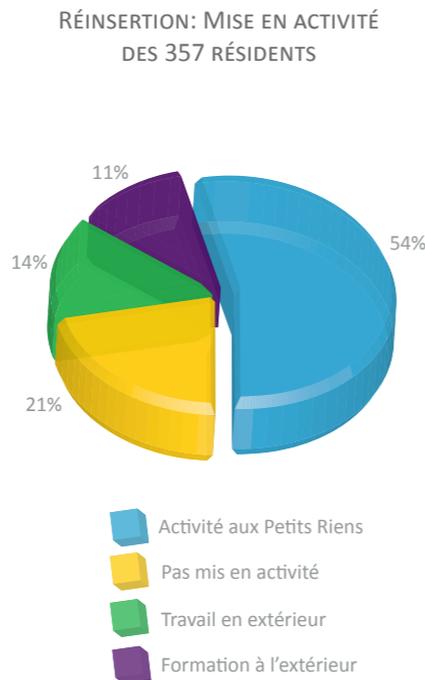
Fidèle au principe initié par l'abbé Froidure, le « Pôle Insertion » s'applique quotidiennement, dans un but de réinsertion, à organiser la mise en activité/au travail d'un public désœuvré et fragilisé. En-dehors de certains volontaires animés par un souci philanthropique, la majorité des usagers présentent des situations sociales fragiles. Les Petits Riens leur proposent de prendre part à une activité au sein

des services de la filière d'économie sociale. Que ce soit à la vente, à la collecte, en cuisine ou dans d'autres services, l'activité proposée constitue une opportunité de reprendre pied, de retrouver un rythme de vie et de travail, et de juguler le sentiment d'exclusion.

> L'activation des résidents de la Maison d'Accueil

En 2012, il y a eu 334 résidents à la Maison d'Accueil pour sans-abri des Petits Riens. 178 d'entre eux ont été mis en activité au sein des Petits Riens. Pour rappel, outre un projet individuel, Les Petits Riens proposent un projet collectif d'« activation » des résidents. Si l'« activation » des résidents constitue une caractéris-

tique des Petits Riens, elle reste avant tout le moyen d'une meilleure réinsertion sociale et non un but en soi, une activité quotidienne procurant valorisation, entretien et création de lien social. En 2012, plus d'un résident sur quatre était actif à l'extérieur des Petits Riens via une formation [47 personnes] ou un travail [37 personnes]. Mais, depuis 2009, une quantité de plus en plus importante se situe en-dehors de toutes catégories : certains se retrouvent prisonniers de démarches inextricables et interminables, tandis que d'autres ont des problèmes de santé majeurs les empêchant d'être « actifs ».



> Le volontariat

13%⁷ des personnes ayant travaillé aux Petits Riens en 2012 étaient des bénévoles. Cette population est assez diversifiée : certains sont au chômage, d'autres pensionnés ou étudiants, et d'autres encore travaillent à l'extérieur des Petits Riens. Les motivations sont diverses : trouver une occupation, exprimer leur solidarité à l'égard des plus démunis... Au total, plus de 300 personnes ont donné un peu de leur temps comme volontaire aux Petits Riens en 2012.

> Les personnes engagées dans le cadre du contrat « Article 60 »

Le contrat « article 60 » est une mesure de mise à l'emploi qui, malgré

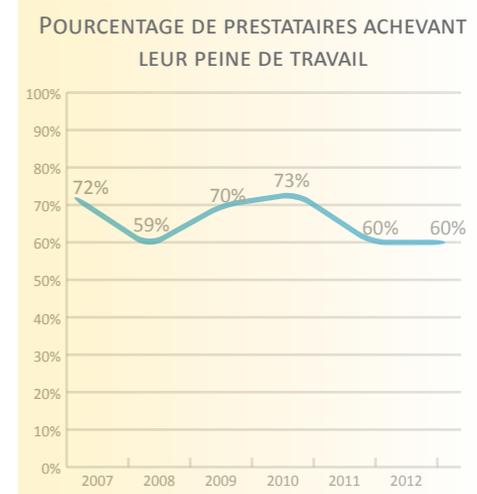
7- En équivalent temps plein

un succès certain, demeure fort peu connue du grand public. Depuis les années '70, les CPAS peuvent, dans le cadre de cette mesure, assumer un rôle d'employeur et mettre au travail leurs bénéficiaires dans des entreprises partenaires. Cette mesure établit ainsi une relation triangulaire entre les trois protagonistes : le CPAS-employeur, l'utilisateur, et le lieu de prestation. Ce stage vise à amener la personne engagée dans le cadre du contrat « Article 60 » à décrocher un contrat de travail dit « classique », grâce à l'expérience acquise lors du stage. Au terme de celui-ci, le bénéficiaire du CPAS peut également bénéficier des allocations de chômage. En 2012, 123 personnes ont ainsi été engagées aux Petits Riens dans le cadre du contrat « Article 60 ».

> Les prestataires de peines de travail et les prestations éducatives

Les Petits Riens accueillent également des prestataires de peine de travail qui, dans le cadre de la loi du

17 avril 2002, prestent des heures de travail d'intérêt public au sein de différents services. Afin d'assurer leur encadrement et leur suivi, une collaboration étroite a été mise sur pied avec le Service d'Encadrement des Mesures Judiciaires Alternatives



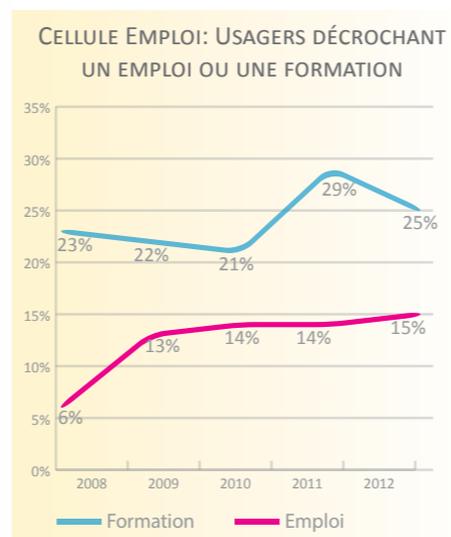
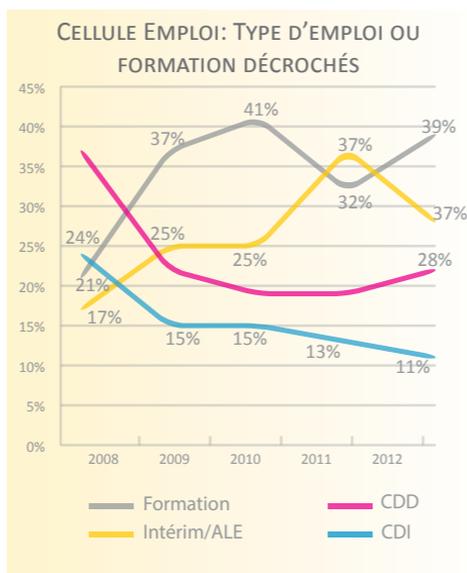
[SEMJA] d'Ixelles, de Schaerbeek, de Saint-Gilles, et en Wallonie. En 2012, ils étaient 62 à prêter une peine de travail aux Petits Riens, dont 60% ont effectivement achevé leur peine.

Notons que Les Petits Riens collaborent également avec des Services de Prestations Educatives et/ou Philanthropiques [SPEP]. Ceux-ci s'adressent aux mineurs d'âge qui ont commis un fait qualifié d'infraction. Ces services ont pour mission d'apporter une réponse éducative à la délinquance juvénile. En 2012, il y avait 30 prestataires de ce type au sein des Petits Riens.

2- LA CELLULE EMPLOI

La « Cellule Emploi » participe au projet d'insertion socio-professionnelle des personnes issues des différentes

structures des Petits Riens. Elle aide les chercheurs d'emploi à établir un bilan socio-professionnel, à déterminer ensuite leur projet professionnel, et à concrétiser enfin des stratégies de recherche active d'emploi ou de

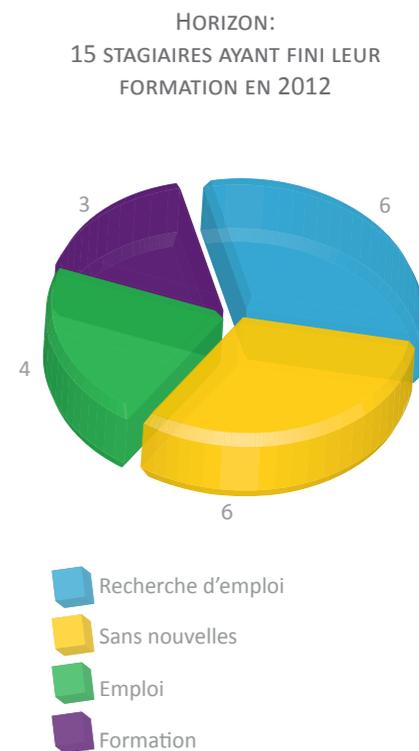


formation. L'objectif final est évidemment l'insertion dans le marché « classique » du travail et de la formation. Afin d'optimiser la recherche d'emploi, divers partenariats ont été mis en place avec des agences d'intérim social, des missions locales, etc.

En 2012, la « Cellule Emploi » a reçu 253 personnes. Parmi eux, 101 - c'est-à-dire 40% - ont décroché un emploi ou une formation grâce à l'aide de la « Cellule Emploi ».

3- L'ATELIER DE FORMATION PAR LE TRAVAIL HORIZON

Le Centre de formation « Horizon » est un Atelier de Formation par le Travail [AFT]. Sa vocation est d'accueillir et d'aider un public fragilisé à se réinsérer dans le monde du travail. Créé en 1993 grâce au programme Horizon de la Commission Européenne, le Centre « Horizon » fonctionne actuellement avec le soutien de la Commission Communautaire Française, du Fonds Social Européen, d'Actiris et de Bruxelles Formation. Ce centre a été créé initialement pour offrir aux résidents de la Maison d'Accueil des Petits Riens la possibilité d'acquérir une qualification professionnelle de dépanneur en « gros électroménager » et en électromécanique.





Depuis, l'offre de formation s'est élargie pour accueillir des demandeurs d'emploi venant de l'extérieur.

« Horizon » offre une formation en situation réelle de travail au sein même d'un atelier. La formation proposée permet ainsi d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice d'un emploi. « Horizon » offre également un accompagnement individualisé aux stagiaires qui leur permet de construire leur chemin vers la réintégration professionnelle et sociale.

Ce travail porte autant sur l'apprentissage des responsabilités et de l'autonomie que sur l'acquisition d'aptitudes et de savoirs. Les stagiaires bénéficient de cours théoriques et

pratiques, ils travaillent sur des appareils usagés, qu'ils démontent, disloquent, et remettent en bon état de fonctionnement. Les Petits Riens les donnent ou les vendent alors dans leurs boutiques d'économie sociale pour financer les nombreuses actions sociales.

En 2012, « Horizon » a accueilli 32 stagiaires. Parmi eux, 14 sont toujours en cours de formation. Sur les 19 ayant fini leur formation, 37% ont vu une issue favorable - emploi ou formation - à leur stage. 31% sont à la recherche d'un emploi.

L'ÉCONOMIE SOCIALE: LE MOTEUR DES PETITS RIENS

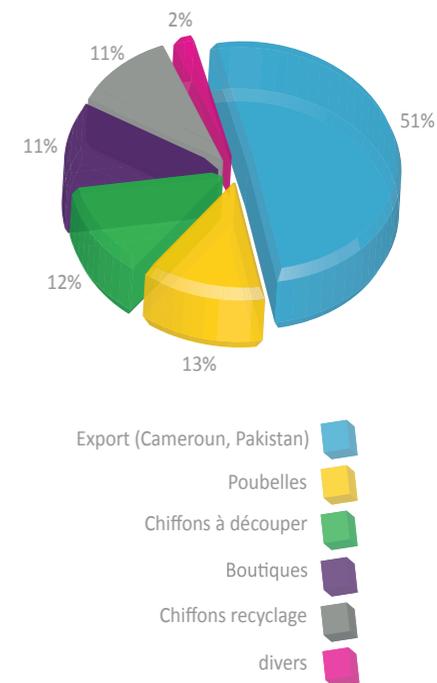


Le modèle original de l'asbl Les Petits Riens étant son projet d'économie sociale, il n'est pas étonnant de constater qu'en 2012, l'activité économique représente toujours 64% du chiffre d'affaires global. Historiquement, l'activité économique est scindée en deux filières principales : une filière « textile » et une filière « mobilier ».

1^o LA FILIÈRE TEXTILE

Le textile est récolté sur 697 sites de collecte par le biais de 840 containers ou de nouveaux modèles innovants de mise sous terre de bulle à vêtements. La marchandise est ensuite triée en fonction du type de vêtements, du type de tissus et de la qualité, avant de se voir attribuer une destination. Les vêtements de la meilleure qualité sont destinés aux magasins de seconde main des Petits Riens. Les vêtements de seconde qualité sont exportés principalement vers l'Afrique et l'Asie. Les tissus convenant à l'essuyage sont découpés en chiffons qui trouvent preneurs dans des ateliers, garages ou imprimeries. Le reste est soit recyclé soit mis à la poubelle aux frais de

RÉSULTATS DU TRI





l'asbl. Or, ces dernières années, Les Petits Riens font face à un problème croissant de déchets retrouvés dans les containers à vêtements, sans parler du nombre incalculable de vêtements tachés, incomplets ou simplement hors d'usage... Nous parlons ici de plus de 680 tonnes de déchets retrouvés rien que pour la filière textile, et dont l'association devra supporter les frais de destruction correspondant à un total de € 91.800.

En 2012, des 5.705 tonnes d'original⁸ collectées, 2.877 tonnes ont été triées et 2.843 tonnes revendues sans être triées. Ceci correspond à un quasi statu quo par rapport à 2011.

⁸ - l' «original» désigne les dons textiles non-triés

En effet, le centre de tri actuel est arrivé à saturation, ce qui nécessite l'ouverture d'une plus grande usine de tri prévue pour 2015.

Dans l'ensemble, on constate en 2012 une augmentation de 3% des volumes d'original vendus. Le chiffre d'affaires des boutiques a quant à lui augmenté de 12% par rapport à 2011.

Les prix à l'export sont restés stables en 2012, mais la baisse de qualité de l'original a eu pour conséquence une production moindre [50 containers envoyés au lieu de 52 en 2011].

Au final, la filière affiche pour 2012 un résultat net de 1.250.852€.

B° LA FILIÈRE MOBILIER

Chaque année, plus de 800 tonnes de dons sont collectées par 5 camions qui circulent quotidiennement dans les communes bruxelloises pour la récolte de meubles, bibelots, livres, vélos, matériel informatique, électronique et électroménagers,... Cela équivaut à 5.860 enlèvements gratuits à domicile en 2012. À cette collecte à domicile, il faut rajouter les quantités impressionnantes reçues directement sur le site du magasin central de la rue Américaine [plus de 700 tonnes]. Dans un second temps, un tri drastique s'opère pour alimenter les différents magasins. Ce qui est en trop mauvais état pour être vendu peut parfois être recyclé ou doit être mis

au versage.

Nous constatons malheureusement une diminution de près de 20 % des enlèvements à domicile par rapport à l'année précédente, qui s'explique par la difficulté à mettre sur pieds une équipe de convoyeurs en nombre suffisant pour accompagner les chauffeurs. Malgré cela, la meilleure valorisation des produits et la qualité du travail réalisé par les équipes de tri font que les chiffres du magasin central sont restés stables avec un résultat net après révision identique à celui de 2011.

En 2012 les ateliers « gros électroménager » auront produit 1.114 machines entièrement révisées et vendues avec garantie

sous le label « ElectroREV⁹ ». La filière remplit un rôle social fort en proposant des machines de qualité à un prix raisonnable permettant à bon nombre de familles de s'équiper de matériel important au quotidien [frigo, cuisinière, lave-linge,..].

Toujours sur le site de Bruxelles, l'enseigne « Bike Paradise » ouverte au printemps 2011 n'a pas tardé à rencontrer un vif succès. C'est non moins de 603 vélos révisés qui ont trouvé acquéreurs en cette première année d'existence. En même temps, 422 réparations ont été effectuées pour un chiffre d'affaire total de plus de 63.922€.

La librairie des Petits Riens a profité de cette année 2012 pour faire peau

neuve. Nouvelle disposition des rayons, nouvelle déco aérienne et nouvelle organisation font que cet espace a gagné en clarté et en facilité d'utilisation pour le client.

Rue Américaine toujours, les travaux de rafraîchissement entamés en 2011 se sont poursuivis et seul un manque de temps n'aura pas permis d'entamer en cette fin d'année l'agrandissement de notre enseigne « Baby Paradise ».

La filière mobilier, c'est aussi cinq magasins régionaux [Anvers, Dison, Liège, Namur et Wavre] qui, bien ancrés dans leur environnement, ont pour la plupart réalisé des chiffres de vente excellents et assez proches de 2011 en termes de résultats nets, malgré la fermeture du magasin de



Namur pendant deux mois (suite à une inondation en mai 2012) et le magasin anversoïis qui ne réussit pas à répondre aux attentes. Ces magasins sont autonomes et possèdent chacun [sauf Anvers] leur propre service de collecte à domicile. Les quantités collectées dans l'ensemble du réseau régional avoisinent les 250 tonnes.

La filière mobilier a, depuis plusieurs années, mené un véritable combat sur le plan de la réduction des déchets. Combat qui paie puisque des 61.000€ dépensés en 2007, la facture est tombée à 12.000€ en 2012 !

Dans la même tendance que la filière textile, on constate pour 2012 une hausse du chiffre d'affaires de 4.6 %, générant un résultat net de 203.481€.

9- Le label «ElectroRev» assure la qualité des appareils électroménagers revalorisés par les opérateurs d'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles. www.res-sources.be/projets/electrorev



C° LE DÉFILÉ “ SECOND HAND SECOND LIFE ”

Depuis dix ans déjà, Les Petits Riens organisent un défilé de mode ; initiative à première vue plutôt étonnante pour une association luttant contre le sans-abrisme que de se frotter au gratin de la mode belge. Mais cet événement désormais incontournable et attendu de tous, sert de multiples fonctions. Tout d’abord, il permet de « dépoussiérer » l’image de la seconde main auprès du grand public. En effet, la seconde main a parfois une image un peu terne et morne. La participation de designers et stylistes belges, déjà reconnus ou encore jeunes talents,

mettant leur créativité au service d’une « bonne œuvre », est un gage de qualité. Le défilé annuel des Petits Riens séduit un nombre croissant de personnes pour qui la seconde main n’est désormais plus l’apanage des démunis, mais bien une matière noble s’alliant à une démarche sociale et environnementale responsable. Les pièces uniques conçues par ces designers et stylistes sont exposées puis vendues aux enchères le soir-même. En 2009, les bénéfices ont été utilisés pour développer l’épicerie sociale et en 2010, le café social « L’Aire de Rien ». Les éditions 2011 et 2012 visaient à générer des fonds pour l’ouverture de la nouvelle maison d’accueil « @Home18-24 », dédiée spécifiquement aux moins de 25 ans. En interne, l’organisation de

ce défilé permet aussi de valoriser le travail de nombreuses personnes, notamment celles travaillant dans la filière textile, moteur de l’association. Dernièrement, ce défilé est devenu l’occasion pour l’association de bénéficier d’une couverture médiatique très importante, permettant d’aborder les thèmes de la pauvreté, de l’exclusion sociale en Belgique, et du travail entrepris par l’asbl pour y remédier.



Cela fait maintenant 10 ans que j'ai la chance de pouvoir diriger Les Petits Riens. Et cette année fut pour notre équipe/pour nous une année assez exceptionnelle.

En effet, nous avons eu la possibilité de pouvoir acquérir, aménager et inaugurer une nouvelle maison d'accueil pour jeunes. La dernière fois que nous réalisons un investissement de cette importance, c'était en 1985, avec l'inauguration de notre Maison d'Accueil rue du Prévôt et ses 120 lits.

Aujourd'hui nous sommes fiers de cette réalisation. Non seulement parce que c'est un projet que nous avons pris le temps de mûrir et

d'adapter à notre public, et dont les premiers résultats sont très encourageants, mais aussi parce que cet argent investi (près d'un million d'euros) est le fruit de la générosité de ceux qui nous soutiennent et du dur labeur de tous nos collaborateurs.

Nous sommes donc également très fiers car cette année, nous avons démontré qu'une autre économie est possible. Une économie qui se met au service de l'Homme plus que du capital.

Et en parlant d'hommes, quel plaisir de pouvoir offrir un lieu d'hébergement d'une qualité telle qu'il donne la sensation d'être respecté. Quel plaisir de voir un homme, rejeté par le passé, reprendre sa vie en main,

se respecter soi-même et les autres, parce qu'il s'est senti respecté à un moment de sa vie. Quel plaisir de savoir que l'on a œuvré pour un tel résultat !

C'est dans cette fierté et ce plaisir indéfinissable que nous puisons nos forces, ô combien nécessaires, afin de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, vers un monde un peu plus juste pour tous.

Je conclus le rapport d'activité de l'année 2011 en disant que j'avais l'impression d'être sur un océan d'injustice, muni d'une petite cuillère pour le vider. En 2012, cet océan n'a pas baissé de niveau, que du contraire. Mais aujourd'hui plus que jamais, nous abordons l'avenir

confiants. Parce que nous savons qu'il est possible de faire « quelque chose ». Parce que cette année nous avons acquis la conviction qu'il est possible d'ébranler la montagne et que nos efforts, aussi minimes soient-ils, sont emplis de sens et riches de résultats humains.

Merci à toutes celles et ceux qui ont, directement et indirectement, contribué à cette très encourageante année 2012.

Tellement encourageante que 2013 risque bien d'être encore plus forte...

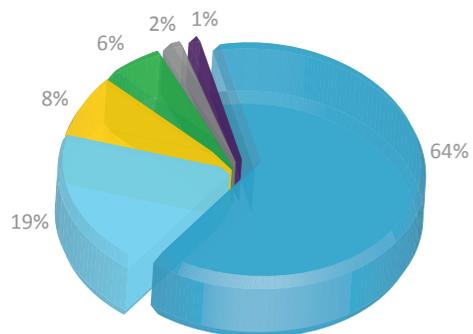
A suivre donc !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Coppens', enclosed within a stylized, circular scribble.

Julien Coppens
Directeur général des Petits Riens

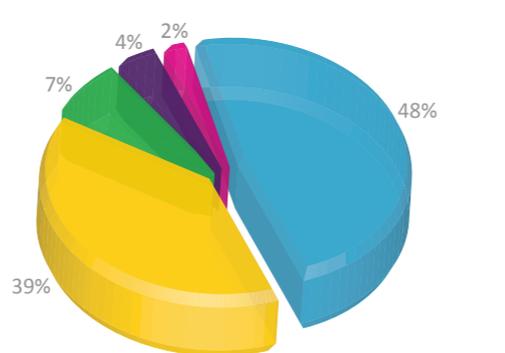
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DES 5 ASBLs COMPOSANT LES PETITS RIENS

RECETTES 2011 = € 12.587.535



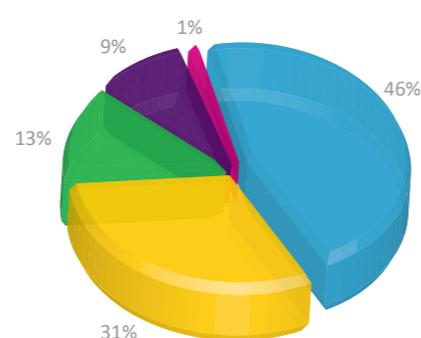
- Chiffre d'affaire de l'économie sociale
- Subsides totaux
- Récolte de fonds
- Participation des usagers & loyers perçus
- Revenu des placements
- Autres recettes

DÉPENSES 2011 = € 12.477.733



- Coût de l'économie sociale
- Actions sociales (dont Horizon & Insertion)
- Administration centrale
- Récolte de Fonds & Communication
- Patrimoine

PERSONNEL : 398 ETP* EN 2012

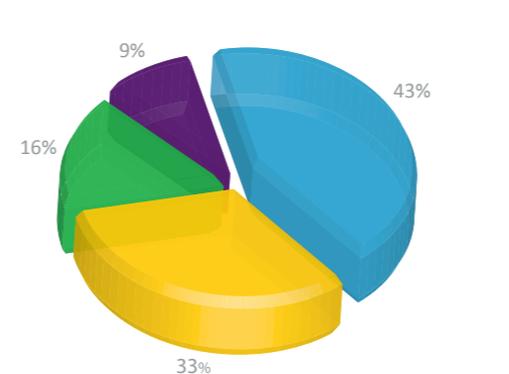


- Salariés (184)
- Art. 60 (123)
- Volontaires (51)
- Résidents (37)
- TIG (3) Travaux d'Intérêt Général

*Equivalent temps plein

FINANCEMENT DE L'ACTION SOCIALE

€ 4.837.495



- Subsides
- Transferts financiers de l'activité économique
- Participation des usagers & loyers perçus
- Récolte de fonds

DÉTAIL DU FINANCEMENT DES ACTIONS SOCIALES

	COÛT	PARTICIPATION ASBL	PARTICIPATION USAGERS	SUBSIDES
HÉBERGEMENT	€ 2.269.063	24%	27%	49%
SUIVI PSYCHO-MÉDICAL	€ 116.214			100%
HÉBERGEMENT 18-24	€ 201.821	92%		8%
AIDES FINANCIÈRES	€ 10.588	100%		
POST-HÉBERGEMENT	€ 442.970	31%	18%	51%
ACCUEIL PSYCHO-SOCIAL	€ 391.598	49%		51%
AIDES MATÉRIELLES	€ 181.618	100%		
REPAS DISTRIBUÉS	€ 16.659	41%		59%
ÉPICERIE SOCIALE	€ 104.093	45%	55%	
INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE	€ 330.683	38%		62%
AFP* « HORIZON »	€ 265.923	38%		62%
GESTION	€ 506.264	100%		
	€ 4.837.494			

* ATELIER DE FORMATION PAR LE TRAVAIL

LES MAGASINS DES PETITS RIENS

Magasin Central	Rue Américaine 101 1050 Bruxelles	02 537 30 26		Lu-Sa 12h-17h30	Magasin Régional	Rue Paul-Joseph Carpay 26 4020 Bressoux	04 341 70 65		Lu-Sa 10h30-18h
Boutique Petits Riens	Ch. d'Ixelles 304-306 1050 Bruxelles	02 644 04 15		Lu-Sa 10h30-18h	Magasin Régional	Rue de Bomel 29 5000 Namur	081 23 16 42		Lu-Sa 10h30-18h
Boutique Petits Riens	Rue Wayez 100 1070 Bruxelles	02 520 20 55		Lu-Sa 10h30-18h	Magasin Régional	Rue Florimond Letroye 3 1300 Wavre	010 22 78 75		Lu-Sa 10h30-18h
Boutique Petits Riens	Ch. de Waterloo 149 1060 Bruxelles	02 534 79 13		Lu-Sa 10h30-18h	Magasin Régional	Rue Leopold 60 4820 Dison	087 35 25 35		Lu-Sa 10h30-18h
Boutique Petits Riens	Ch. de Wavre 826 1040 Bruxelles	02 647 34 83		Lu-Sa 10h30-18h					
Boutique Petits Riens	Ch. d'Helmet 199 1030 Bruxelles	02 248 16 18		Lu-Sa 10h30-18h					
Boutique Petits Riens	Av. Georges Henri 228 1200 Bruxelles	02 733 37 47		Lu-Sa 10h30-18h					
Boutique Petits Riens	Rue du Midi 145 1000 Bruxelles	02 502 58 47		Lu-Sa 10h30-18h					
Boutique Petits Riens	Rue de Wand 191 1020 Bruxelles	02 268 24 99		Lu-Sa 10h30-18h					
Boutique Petits Riens	Ch. de Jette 683 1090 Bruxelles	02 427 21 08		Lu-Sa 10h30-18h					
Boutique Petits Riens	Rue Vanderkindere 160 1180 Bruxelles	02 344 24 42		Lu-Sa 10h30-18h					
Retro Paradise	Rue Américaine 105 1050 Bruxelles	02 537 30 26		Lu-Sa 10h30-18h					
Baby Paradise	Rue Américaine 97 1050 Bruxelles	02 537 30 26		Lu-Sa 10h-17h30					
Bike Paradise	Rue Américaine 101 1050 Bruxelles	0492 58 34 69		Ma-Sa 12h-17h30					



VÊTEMENTS

BROCANTE

INFORMATIQUE



MOBILIER



LIBRAIRIE



ÉLECTROMÉNAGER



Enlèvement gratuit à domicile

02 541 13 86

FAITES UN DON:

BE33-0000-1902-6346

TOUT DON DE 40€ OU PLUS VOUS
DONNE DROIT À UNE EXONÉRATION
FISCALE

Pour plus d'informations :
www.petitsriens.be

